



-----  
**CONSULAT GENERAL DU SENEGAL  
A BARCELONE**  
-----

## COMMUNIQUE

Certains de nos compatriotes se sont vu refuser l'embarquement à l'aéroport de Barcelone à destination du Sénégal, au motif que la durée de validité de leur passeport était de moins de six mois.

Dans l'attente de la version officielle des autorités compétentes, nos compatriotes sont priés de bien vouloir s'assurer, avant tout projet de voyage, que la durée de validité de leur passeport excède six mois.

Tous développements ultérieurs concernant cette mesure feront l'objet d'une communication en temps opportun.

Fait à Barcelone, le 30 janvier 2026

